

# Liberté chérie !

Un peu d'histoire

## « Liberté, égalité, fraternité » !

Telle est la devise républicaine de la France. Elle apparaît (pour quelque temps seulement) sur chacune de nos pièces de monnaie. Si les Américains se font les hérauts (à défaut de héros) de la défense de la liberté, ils ont pour leur part sur leur argent : « *In God we trust* » (*Nous croyons en Dieu*). Notre confession de foi est toute différente. Elle renvoie à la Révolution. D'une certaine façon cette révolution nous rappelle que cette liberté chérie – qui est un concept courant aujourd'hui – n'était pas du tout évident il y a simplement quelques siècles. Notre liberté est le fruit d'un combat. La seconde guerre mondiale l'a rappelé à sa façon à ceux qui aurait eu tendance à l'oublier. La France libre attendait la Libération.

Si de nos jours la liberté semble acquise pour nombres de nations, il demeure que le combat n'est pas fini pour autant. Le 10 décembre 1948 les Nations Unies adoptaient la déclaration universelle des droits de l'homme. Son article premier déclare : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Cette confession de foi qui se veut universelle est malheureusement loin de faire l'unanimité. A croire que l'homme n'arrive pas à voir les autres vivre libres.

Si le concept des droits de l'homme nous renvoie à la Révolution, il faut remonter un peu plus tôt pour trouver la racine de ce désir de liberté. En effet lors de l'assemblée constituante du 23 août 1789, un pasteur nîmois, Rabaut-Saint-Etienne termine son discours par ces propos : « Mais, Messieurs, ce n'est même pas la tolérance que je réclame : c'est la liberté... » En l'occurrence la liberté de professer le culte que le citoyen a choisi. La racine du désir de liberté est ici religieuse. Puisqu'il s'agit d'un pasteur, c'est à la Réforme qu'il faut remonter. Avec celle-ci une chose nouvelle s'est produite en Europe. Au sein d'une même famille religieuse (le christianisme occidental), dans un même pays, sous un même roi une alternative était posée. Avec cette alternative catholique ou protestant, il était théoriquement possible de choisir sa foi sans pour autant changer de religion. Mais cela remettait en cause la devise : « Un roi, une foi ». Le combat qui suivra la Réforme sera celui de la liberté de conscience. Avec son paroxysme lors de la période du Désert pour les Protestants français, juste avant la Révolution.

La liberté de conscience est née de la redécouverte d'une lecture directe des Écritures. Le refus d'une autorité centrale incarnée par le Pape de l'époque, la mise à l'écart d'une Tradition qui était comme un carcan à la compréhension des textes sacrés, va ouvrir au croyant la possibilité de lire selon sa conscience. Luther ne peut se révoquer parce qu'il est lié par sa conscience, à moins que ne le contraigne par les Écritures.

Il n'est pas étonnant alors que la première colonie américaine à vivre la liberté de conscience, qui deviendra l'état de Rhode Island, fut établie en 1636 par un pasteur britannique, Roger Williams. Cette découverte d'une certaine liberté par la lecture de la Bible tient au fait que l'histoire sainte qu'elle relate est elle-même une histoire de libération.

Avant d'en venir aux Écritures il faut parler d'une notion qui va de paire avec celle de liberté. Il s'agit de l'esclavage. La Révolution française veut mettre un terme au féodalisme. La Réforme intervient à la fin du Moyen-Âge. Si de nos jours il ne devrait plus y avoir d'esclaves, dans le temps l'esclavage faisait parti intégrante du fonctionnement des sociétés. La liberté concernée ceux qu'on appelait les hommes libres, il y avait comme autre catégorie les esclaves, et tout en bas de l'échelle sociale les parias. Notons au passage que l'abolition de l'esclavage n'entrera en vigueur qu'à partir du XIXème siècle.

L'histoire du peuple de l'ancienne alliance est une histoire de libération. Le Seigneur est présenté comme « le Dieu qui vous a fait sortir d'Égypte où vous étions esclaves ». Une fête de la libération va commémorer au cours des siècles cette liberté : la Pâque. Ce concept de liberté est bien rendu dans la comédie musicale « Les Dix commandements » d'Élie Chouraqui. L'acteur Moïse chante : « Laisse mon peuple s'en aller. Rends-lui sa liberté. Laisse mon peuple partir, laisse-le vivre libre. »

Le souvenir de cette liberté donnée par Dieu va être le moteur de l'observation de la loi de Moïse. « Souvenez-vous que vous avez été esclaves en Égypte et que le Seigneur votre Dieu vous a libérés. C'est pour cela que je vous ordonne de mettre en pratique ces commandements. » 1 Ce message de libération sera d'autant plus d'actualité pour Israël qu'il va connaître un autre esclavage : la déportation en Assyrie et en Babylonie. A partir de son retour en Judée après ces déportations il ne sera plus libre. Le pays sera occupé par les Grecs, puis par les Romains.

Ce message de libération se retrouve dans l'alliance nouvelle. Jésus apporte une libération à un peuple opprimé 2 Il va cependant y avoir un quiproquo. Pour Jésus il ne s'agit pas de l'esclavage par un pays oppresseur (en l'occurrence les Romains). De plus les autorités de l'époque ne sont pas prêtes à entendre ce message de libération. Leur amour propre nationaliste blessé par l'occupant païen leur a fait oublié l'événement fondateur de l'intervention divine dans l'histoire d'Israël. À Jésus ils diront : « Nous sommes les descendants d'Abraham et nous n'avons jamais été les esclaves de personne. Comment peux-tu nous dire : Vous deviendrez libres ? ». 3 Oubliée l'Égypte, ils passent à côté de la vraie liberté. L'esclavage dont parle à présent Jésus est celui d'un principe mauvais : le péché. Il vient libérer l'homme de cet asservissement-là. 4

La liberté de l'évangile n'est pas un message d'indépendance, d'autonomie, de séparatisme mais celui d'un rétablissement d'une relation qui avait été rompue. C'est pourquoi dans le discours biblique celui qui est libre est présenté sous les traits de l'enfant, en contraste avec l'esclave 5. L'enfant a une relation avec le père que n'a pas l'esclave. C'est ça sa liberté. Il est de la même famille !

Dans notre société contemporaine la notion de liberté est devenue un lieu commun. Elle se décline sur tous les thèmes : liberté de la presse, enseignement libre, libre penseur, libéralisme et libéralisation. Au point d'en perdre sa signification propre. L'individualisme moderne s'est accaparé cette liberté pour en faire ma liberté. Oubliant trop souvent que « ma liberté s'arrête là où commence celle des autres ». On en revient à la devise française. La liberté va avec la fraternité, parce qu'elle ne peut se vivre seule. Elle se vit en égalité avec mes frères et sœurs, parce que nous sommes enfants et non plus esclaves. Oublier cette relation c'est retomber dans un esclavage où je deviendrais l'opresseur...

Philippe de Pol, pasteur des Églises *libres* !

---

(1) Deut 2.18

(2) Lc 4.18.

(3) Jn 8.33

(4) Rm 8.21

(5) Rm 8.15

## Animation

### Plusieurs Animations au choix :

- A partir d'une copie de la déclaration des droits de l'homme, discutez de la notion de liberté. Déterminez quels sont les nouveaux esclavages aujourd'hui (spirituel avec les sectes ; économique avec les emprunts et le surendettement ; social avec la menace du licenciement ; politique avec les tyrans et autres despotes ; écologique avec les rebus que nous n'arrivons pas à recycler).  
*Quels sont les messages de liberté que l'on peut apporter ?*
- A partir de la chanson « LIBRE » extraite de la comédie des « 10 Commandements » entamer une discussion sur la liberté.
- Quelle liberté Jésus est-il venu apporter ?
- Suis-je aussi libre que je l'imagine ? Quelles est l'influence de la télévision, des amis, de la société, de la famille sur les différents choix que nous faisons.
- **Lisez ce texte répondez aux questions entre crochets, Galates 5 v.13-25.**

« Frères, vous avez été appelés à la liberté[1] ; seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre selon les désirs de votre propre nature[2]. Au contraire, laissez-vous guider par l'amour[3] pour vous mettre au service les uns des autres[4]. Car toute la loi [5]se résume dans ce seul commandement : « Tu dois aimer ton prochain comme toi-même[6]. Mais si vous agissez comme des bêtes sauvages[7], en vous mordant et vous dévorant les uns les autres, alors prenez garde : vous finirez par vous détruire les uns les autres.

Voici donc ce que j'ai à dire : laissez le Saint-Esprit [8]diriger votre vie et vous n'obéirez plus aux désirs de votre propre nature. Car notre propre nature a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit a des désirs contraires à ceux de notre nature : ils sont complètement opposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne pouvez pas faire ce que vous voudriez[9]. Mais l'Esprit vous conduit, alors vous n'êtes plus soumis à la loi[10].

On sait bien comment se manifeste l'activité de notre propre nature : dans l'immoralité, l'impureté et le vice, le culte des idoles [11]et la magie. Les gens se haïssent les uns les autres, se querellent et sont jaloux, ils sont dominés par la colère et les rivalités. Ils se divisent en partis et en groupes opposés ; ils sont envieux, ils se livrent à l'ivrognerie et à des orgies et commettent d'autres actions semblables[12]. Je vous avertis maintenant comme je l'ai déjà fait : ceux qui agissent ainsi n'auront pas de place dans le Royaume de Dieu.

Mais ce que l'Esprit Saint produit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur et la maîtrise de soi[13]. La loi n'est certes pas contre de telles choses. »

*1. De quelle liberté s'agit-il ? Essayez de définir la liberté au sens biblique.*

*2. De quelle nature s'agit-il ? La liberté énoncée à l'instant est-elle en accord avec notre propre nature ? Pourquoi ?*

*3. Quel lien existe-t-il entre la liberté et l'amour ?*

*4. La liberté de se mettre au service les uns des autres ! Réagissez !*

*5. Quel rôle a la loi ?*

6. *Qu'en pensez-vous ? Une piste : « La première règle avant d'agir, c'est de se placer à la place de l'autre. Nulle vraie recherche du bien ne sera possible hors de là. », l'Abbé Pierre.*

7. *Sans cette liberté, de quels vices sommes-nous prisonniers ?*

8. *Le Saint-Esprit nous permet-il de rentrer dans la liberté ? Argumentez.*

9. *Au vue de cette affirmation, de quoi est garant le Saint-Esprit ?*

10. *Comment comprenez-vous cela ? Le Saint-Esprit est-ils au-dessus de la loi ?*

11. *Même pour les chrétiens, quels peuvent être les idoles ?*

12. *A chacun des éléments de « dans l'immoralité » à « actions semblables », essayez d'accoler un substantif auquel ferait résonance la série des substantifs de la série « l'amour[...]maîtrise de soi ». Et recoupez tout ceci avec « Car notre propre nature a des désirs[...] l'un à l'autre ».*

13. *Grâce à la question précédente, essayez d'imaginer des situations concrètes de la vie courante et percevez toute la perspective qu'offre ce mode de vie.*